

UN ACCOMPAGNEMENT PAR ET POUR DES CHEFS D'ENTREPRISE

PARCOURS

Accompagnement sur 26 à 30 mois à destination des projets en phase de lancement

- 3 RDVS individuels avec 1 chargé d'étude
- 5 RDVS individuels challengeant et validant le projet
- Comité d'engagement
- Accompagnement individuel mensuel sur 2 ans
- Accompagnement collectif mensuel sur 2 ans (club lauréats)
- Prêt d'honneur de 10 à 50 K€, sans intérêt et sans garantie personnelle
- Mise en réseau locale, nationale et internationale (200+ chefs d'entreprise au local, 15 000 au total)

OBJECTIF

→ Faire émerger les PME et ETI créatrices d'emplois dans nos territoires

BÉNÉFICES

- Entraide pour rompre la solitude entre chefs d'entreprise
- Accompagnement de pair à pair, chefs d'entreprise
- Intégration plus rapide dans les réseaux économiques
- Effet de levier : 13K€ levés grâce à 1K€ de prêt d'honneur

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Objectif de création/maintien de 5 emplois à 3 ans
- Domicilié dans le 09, 31, 32, 46 ou 82
- LOI signée pour les projets de reprise
- Majorité (51%) du capital détenue par le ou les candidats
- Besoin de financement indicatif > 70K€
- Apports personnels (capital et CCA) > 10 K€
- Si innovation, stade POC ou MVP atteint

